



Communauté d'agglomération
Ventoux - Comtat Venaissin

Mini-déchetterie de Venasque :

- **Date d'ouverture** : le mardi 5 janvier 2010
- **Surface** : 1045m²
- **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre** : CoVe
- **Architecte** : sarl Archytecta – Ysabelle ROUSTAN
- **Fonctionnement** : Système de quais constitués de modules en béton qui s'assemblent et forment deux rampes (une de montée et une de descente) et des quais avec garde-corps qui permettent l'accès aux caisses à déchets. Ce système modulaire permet une installation plus rapide et est évolutif dans le temps puisque l'on peut ajouter des éléments ou modifier l'implantation.
- **Coût** : 143 000 €
- **Subvention** : Conseil Général de Vaucluse à hauteur de 47 170 € au titre de la contractualisation
- **Entreprises** :
 - o Sté Modulo-béton pour les quais
 - o Sté Locabat pour le local gardien



MINI- DECHETTERIE DE VENASQUE : LE TRI A PORTEE DE MAIN

Après celles de Bedoin et Vacqueyras, une troisième mini-déchetterie vient d'ouvrir ses portes, cette fois à Venasque. Premier équipement de ce type au sud de notre territoire, elle étoffe l'offre de collecte par apport volontaire qui vous est proposée.

Compléter les équipements participants au développement du tri sélectif : c'est la raison d'être de cette nouvelle mini-déchetterie qui a ouvert ses portes le 5 janvier 2010.

Modes et conditions d'utilisation

Vous connaissez sans doute le fonctionnement d'une mini-déchetterie. Il n'est pourtant pas inutile de le rappeler : il s'agit d'un lieu permettant le dépôt de déchets triés par apport volontaire des habitants. Vous pouvez ainsi y déposer les gravats, les métaux, le papier-carton, le bois, les végétaux et les encombrants.

Pour cela, vous accédez en voiture, par une rampe, à une plateforme de 48 m² formée par six blocs de béton. Six caisses sont disposées en épi de part et d'autre de la plate-forme, chacune dévolue à un déchet. Elles sont complétées par des colonnes pour récupérer le verre, les emballages plastiques et les huiles de vidange. Un gardien est présent sur le site pour vous conseiller sur les caisses ou colonnes appropriées à vos déchets.



Mode d'emploi

Description : déchetterie aménagée pour la collecte des matériaux ou produits triés et apportés par les usagers (ouverte aux seuls particuliers)

Date de mise en service : 5 janvier 2010

Localisation : Venasque, (quartier Belle Croix sur le parc d'activité économique)

Superficie : 1 045 m²

Horaires d'ouverture : mardi et vendredi, de 8h30 à 12 heures ; 2^e et 4^e samedis du mois, de 8h à 12 heures.

Qualité Environnement

Cette structure modulaire s'inscrit dans une démarche Qualité Environnementale qui correspond à la politique de la CoVe en matière d'aménagement et d'équipement du territoire. À ce titre, une déclaration d'installation classée pour la protection de l'environnement a été nécessaire. Entièrement clôturée, la mini-déchetterie sera dissimulée, à l'Est, par un rideau d'arbustes, à l'Ouest, par une rangée de cyprès. Vos dépôts sont régulièrement transportés vers des centres de traitement appropriés pour ne pas générer de nuisances et un séparateur d'hydrocarbures est installé sur le réseau de récupération des eaux de pluie.

Faites en bon usage. Et adoptez, si ce n'est pas déjà fait, le geste qui en jette.

Pour tout renseignement :

